XX

ROCH MARCANDIER (1)

Le 10 mai 1793, les colporteurs, qui faisaient en ce temps-là l'office des camelots actuels, se répandirent par les rues de Paris, en criant le premier numéro d'un journal rédigé par « Roch Marcandier, ancien secrétaire de Camille Desmoulins », et intitulé le *Véritable Ami du peuple, par un s... b... de sans-culotte, qui ne se mouche pas du pied, f..., et qui le fera voir.*

Il y avait là de quoi attirer la clientèle des patriotes et de ceux qui tenaient à passer pour tels; aussi se pressait-on autour des colporteurs pour acheter la nouvelle feuille, dont le titre rappelait à la fois l'*Ami du Peuple*, de Marat, et le *Père Duchesne*, d'Hébert. Toutefois, l'enthousiasme des acheteurs ne durait guère; à peine avaient-ils jeté les yeux sur le journal que leurs impressions changeaient. Tandis que les uns le dissimulaient prestement et s'éloignaient sans mot dire, les autres

(1) W 413, n° 948.

se retournaient furieux contre les vendeurs, qui les avaient trompés en leur glissant, sous un titre fallacieux, une abominable gazette contre-révolutionnaire.

Cela ne faisait guère l'affaire des colporteurs; ils auraient bien voulu tenir « le s... b... de sans-culotte » qui leur avait joué ce mauvais tour pour le traiter de la belle façon; mais ne sachant où trouver ce Roch Marcandier, ils se rabattirent sur la personne qui leur remettait les exemplaires pour la vente, une femme d'une trentaine d'années, qu'ils avaient vue, depuis quelques jours, affichant au coin des rues les placards annonçant l'apparition du journal. Ils l'arrêtèrent et la conduisirent au comité révolutionnaire de la section de Marseille (quartier du Théâtre-Français, alors à l'Odéon), d'où elle fut dirigée sur la maison d'arrêt de la mairie, et écrouée sur le champ.

On apprit là que c'était la propre femme de Marcandier, le rédacteur du *Véritable Ami du peuple*...

*
* *

Quel était donc ce couple assez imprudent ou assez courageux pour oser attirer l'attention sur lui et de cette manière, en un pareil moment?

Roch Marcandier était né à Guise en 1767. Son père était un pauvre artisan, chantre à l'église col-

légiale; mais le bonhomme avait eu de l'ambition pour son fils, et il avait obtenu de la bienveillance des chanoines une bourse pour l'enfant, qui avait ainsi reçu une instruction complète. Malheureusement, si l'écolier était devenu savant, il n'en était pas moins resté pauvre, et, au sortir du collège, il s'était trouvé dans l'obligation de prendre un métier : il s'était fait correcteur d'imprimerie.

Mauvais métier dans une petite localité comme Guise; le jeune Roch n'avait donc pas tardé à quitter la ville natale pour aller chercher fortune à Paris. Ce n'est pas la fortune qu'il y avait d'abord trouvée, mais une femme. Le hasard lui ayant fait rencontrer une ouvrière en robes, nommée Marie-Anne Coirnot, il s'était épris d'elle, et, bien qu'il eût à peine vingt ans et demi, il l'avait épousée (1787).

Voilà donc le jeune ménage établi dans la grande ville; les deux époux travaillent chacun de leur métier, et leur existence, jusqu'en 1789, n'offre rien de particulier; mais, à cette époque, tout change. Marcandier s'enflamme pour le mouvement révolutionnaire, destiné dans sa pensée à assurer le bonheur de l'humanité et sans doute aussi le sien propre. Le correcteur d'imprimerie commence à trouver qu'il a assez longtemps peiné sur les écrits des autres et que son tour est arrivé d'écrire aussi. Il sent les idées bouillonner dans sa tête; tout ce qu'il y a en lui d'érudition inutilisée brûle

de sortir, de se répandre au dehors; il veut dire son mot sur les événements qui s'accomplissent et sur ceux qui se préparent. Sa femme, flattée, l'y encourage; l'occasion, d'ailleurs, est propice; les gazettes pullulent de toutes parts.

Précisément, dans ce même moment, un de ses compatriotes, que, tout enfant, il a connu à Guise, — Camille Desmoulins, — fonde *les Révolutions de France et de Brabant*. C'est une chance qui s'offre à Marcandier de se glisser dans l'ombre du célèbre agitateur et d'abriter ses débuts sous un tel patronage; il va trouver son compatriote, évoque les souvenirs de leur enfance; il en est bien accueilli et devient son secrétaire.

On est en novembre 1789; c'est le beau temps des journaux, surtout des journaux révolutionnaires. La presse prend conscience de sa force, et les journalistes de leur puissance; Marcandier est heureux, il a trouvé sa voie. Toutefois, les temps troublés arrivent, et ceux qui sont mêlés aux luttes ardentes de la politique courent des dangers de plus d'une sorte. Après la fuite de Varennes, Camille Desmoulins, qui se tient toujours à l'avant-garde des révolutionnaires, demande la déchéance du roi et la proclamation de la République. On n'en est point encore là : le journal est suspendu, une troupe armée envahit les bureaux et menace les rédacteurs. Bravement, Marcandier fait tête aux policiers; il les tient en respect avec ses pis-

tolets, et permet ainsi à Camille Desmoulins de se sauver; lui-même ne parvient à échapper qu'à grand'peine.

Ceci se passait au mois de juillet 1791; à la suite de cette aventure, Camille Desmoulin a cessé la publication des *Révolutions de France et de Brabant*. Pendant plus d'un an, on perd de vue Roch Marcandier; on ne le retrouve qu'à la fin de l'année 1792. A ce moment, le ménage est installé rue de Tournon, n° 1177.

On sait quels événements se sont accomplis durant ce temps : ils ont produit une impression profonde sur Roch Marcandier; son enthousiasme pour la Révolution a considérablement diminué. Les massacres de septembre ont provoqué chez lui une indignation d'autant plus vive, qu'il n'ignore rien de leurs abominables dessous, la plupart de ces assassinats n'ayant eu d'autre but que de favoriser des vols et des rapines et d'assurer l'impunité à leurs auteurs.

L'horreur qu'il éprouve lui met la plume à la main : il écrit, dans la fièvre, un livre violent et courageux que bravement il intitule : *Histoire des hommes de proie ou les Crimes du Comité révolutionnaire*, et que, plus bravement encore, il signe de son nom.

Il y exprime sa pensée sans ménagement aucun : « Les générations futures se refuseront à croire que ces forfaits exécrables ont pu avoir lieu chez

un peuple civilisé, en présence du Corps législatif, sous les yeux et par la volonté des dépositaires des lois, dans une ville peuplée de huit cent mille habitants, restés immobiles et frappés de stupeur à l'aspect d'une poignée de scélérats soudoyés pour commettre ces crimes. »

Il dénonce Marat, Robespierre, Manuel, Fabre d'Eglantine, etc., et même Camille Desmoulins, qui vient de publier son *Brissot démasqué*, libelle haineux et perfide dirigé contre les Girondins. Il défie ses adversaires : « Je les provoque à descendre avec moi aux pieds des tribunaux et je m'engage à monter à leur place à l'échafaud, s'ils peuvent me prouver que je suis un calomniateur. »

Mais ceux qu'il attaque ne songent point à faire cette épreuve; ils réservent leur vengeance pour plus tard. Quant aux honnêtes gens, ils approuvent silencieusement l'ouvrage, heureux de voir un citoyen intrépide dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas...

*
* *

Dans la voie où il s'est lancé, Marcandier ne s'arrêtera plus. Au livre succède le journal : c'est alors qu'il fonde le *Véritable Ami du peuple*.

Cette journée du 10 mai 1793 est pleine d'émotions pour lui. On achète sa feuille, on la lit; quel effet produit-elle? Il en attend la nouvelle avec

impatience... Cependant sa femme ne revient pas. Pourquoi? Que se passe-t-il? Il part à sa recherche, interroge les gens, s'informe ici et là, et bientôt il apprend le malheur qui lui est arrivé...

De quel droit l'a-t-on emprisonnée? Il le prend de haut et adresse à la Convention une protestation contre cette arrestation illégale. Les Girondins disposent encore à ce moment de la majorité dans l'assemblée; ils appuient sa requête et l'emportent sur l'opposition rancunière de la Montagne. Marie-Anne est relâchée le 16 mai.

Le couple n'est ni intimidé ni découragé; il se remet aussitôt à l'œuvre, et les numéros du *Véritable Ami du peuple* se succèdent de semaine en semaine.

Le ton n'a pas baissé; Marcandier poursuit avec la même vigueur la campagne commencée. Au milieu de ses attaques contre les tyrans jacobins, il a parfois d'étranges visions de l'avenir; non seulement il prédit leur chute, mais il annonce de quelle façon elle s'accomplira : « La cause de tous nos malheurs, dit-il, ne vient ni de la Plaine ni du Rocher, mais d'une poignée de lâches assassins *qui seront envoyés à l'échafaud par la Montagne désabusée.* »

En attendant, c'est à leur triomphe qu'il assiste. Les 31 mai-2 juin 1793, les Girondins succombent; Marcandier perd en eux ses derniers protecteurs.

Il ne tarde pas à s'en apercevoir. Dans la première semaine de juin, il est brusquement réveillé

au milieu de la nuit; un bruit insolite trouble le silence de sa maison. Bientôt il entend frapper avec violence contre sa porte, qui vole en éclats sous les coups de crosse. Des municipaux, accompagnés d'une troupe d'hommes armés, font irruption dans son logis, perquisitionnent partout, s'emparent de ses papiers et d'autres appartenant à des personnes qui les lui ont confiés, puis se retirent, sans même dresser un procès-verbal.

Cette mesure illégale et violente en présage d'autres dont il ne se tirera peut-être pas à si bon compte. Immédiatement, il songe à prendre ses précautions; il ne se sent plus en sûreté rue de Tournon.

En parcourant le quartier, il a aperçu une petite rue courte, détournée, où l'on passe peu. C'est la rue Traverse (aujourd'hui rue Pierre-Leroux), entre la rue Plumet (rue Oudinot) et la rue de Sèvres, sur la section du Bonnet-Rouge (Croix-Rouge).

Les maisons sont peu élevées, deux ou trois étages tout au plus; il fixe son choix sur le numéro 866; il déménage sans tarder, transportant dans sa nouvelle demeure son matériel d'imprimerie, y amassant des provisions, car il compte se risquer rarement hors de chez lui.

Il se consacre tout entier à son journal.

Tandis qu'il écrit ses virulentes diatribes et compose sa feuille, Marie-Anne continue à se dé-

vouer à l'œuvre commune. La brave femme ne comprend peut-être pas toutes les idées de son mari, mais, avec un zèle admirable, elle le seconde de son mieux; elle accepte avec joie la charge des besognes extérieures. Elle sort, va aux nouvelles, rapporte les feuilles publiques par quoi Marcandier se tient au courant des événements. Ce n'est pas tout : c'est elle-même qui vend le *Véritable Ami du Peuple*. La chose n'est pas facile car la surprise du premier jour ne peut se renouveler; il ne serait pas prudent de se signaler comme abonné de la gazette contre-révolutionnaire. Alors, Marie-Anne se rend dans certains cafés où elle sait rencontrer des gens qui lui achèteront le journal en cachette; on la voit alors se glissant autour des tables, passant discrètement la feuille à quelques consommateurs ou recevant des billets réclamant un de ces abonnements anonymes...

Cependant, les Comités, las d'être ainsi bravés, ont résolu de supprimer la gazette et le gazetier et lancé contre lui un mandat d'arrêt. La police a fini par découvrir la retraite de la rue Traverse; par bonheur, Marie-Anne, toujours aux aguets, flaire le danger; elle se sent épiée, elle avertit son mari.

Marcandier connaît le sort qui l'attend s'il est pris; il ne donnera pas cette joie à ses ennemis. Prestement, il décampe avec sa femme... Il était temps : les policiers se présentent rue Traverse et

trouvent la place encore chaude, mais le logis vide; furieux de leur déconvenue, ils saccagent tout, brisant les presses, réduisant en morceau le pauvre mobilier que les fugitifs n'ont pas eu le temps d'emporter...

Toutefois, un résultat est atteint : *le Véritable Ami du Peuple* a vécu. Il disparaît ainsi à son douzième numéro, le 26 juillet 1793.

*
* *

Marcandier et sa femme ont échappé à une arrestation, mais quelle va être leur existence dans Paris, traqués par la police, sans ressources, sans amis? Fuir, ils ne le peuvent : comment franchir les barrières? Et puis, où trouver l'argent nécessaire à un voyage? Ils restent donc dans la grande ville, se cachant tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, exposés à tout instant à être reconnus ou dénoncés. Et pourtant, dans cette vie errante et misérable, ils ne perdent point courage; Marie-Anne, toujours dévouée, partage sans se plaindre le sort de son mari, qui, lui, trouve encore le temps d'écrire, s'il n'a plus l'occasion de faire imprimer ce qu'il écrit.

Tout vaincu qu'il soit, il ne désarme pas, et, malgré l'existence épouvantable qu'il est contraint de mener, il n'a rien perdu de sa verve ni de sa clairvoyance.

« C'est un spectacle aussi honteux que déshonorant, écrit-il vers cette époque, pour un peuple qui se croit libre que cette multitude de Bastilles élevées dans Paris pour les menus plaisirs des inquisiteurs tricolores et des Comités révolutionnaires.

O sagesse du ciel, je te crois bien profonde,
Mais à quels plats tyrans as-tu livré le monde?

« Plus la Révolution approche de son terme, plus nous avançons à grands pas vers l'esclavage...

« Parisiens, pour conserver la liberté publique, il faut savoir protéger et défendre la liberté individuelle. Si vous attendez encore quelques instants, la tyrannie vous frappera tour à tour; dans son aveuglement, elle n'excepte personne, et tel aujourd'hui qui persécute demain sera persécuté lui-même... »

Il apprend, dans sa retraite, les graves événements qui s'accomplissent : le 24 mars 1794, Hébert est guillotiné; le 5 avril, c'est le tour de Danton et de Camille Desmoulins. L'exécution de son ancien patron lui rappelle plus vivement le danger qu'il court; il songe alors à préparer sa défense.

Ce mémoire, qui porte la date de germinal (avril), sans indication de quantième, débute ainsi : « Accusé de je ne sais quel délit, proscrit néanmoins comme un coupable, en butte aux persécu-

tions de la municipalité, forcé de me soustraire depuis dix mois à une pluie de mandats d'arrêt, je touche enfin au moment d'obtenir justice. Les faits que je vais soumettre au Comité de Sûreté générale prouveront que je suis un des vétérans de la Révolution. »

Il rappelle la part qu'il a prise à l'émeute du 14 juillet 1789; il raconte que le 23 juillet suivant, assistant à une représentation de *Charles IX*, il vit le citoyen Legendre entouré et menacé par une troupe de royalistes; il se porta aussitôt à son secours, se mêla à la bagarre, dans laquelle il donna et reçut force coups, mais parvint à soustraire Legendre aux fureurs de ces forcenés, et à s'y soustraire aussi.

Il retrace longuement ses luttes contre les partisans de la Cour, jusqu'à l'époque des massacres de septembre. A cette date, c'est contre les assassins qu'il se retourne et il le rappelle fièrement : « J'ai parlé des massacres de septembre avec toute l'indignation et l'horreur qu'ils m'ont inspirées. Le spectacle hideux et déchirant de cette multitude de Français égorgés me révolte toujours. Je frémis d'y penser...

« ... Est-ce un crime d'aimer la Loi et la Justice, et de ne pas croire que la Liberté doit être assise sur des cadavres? »

*
* *

Cependant, malgré « la pluie de mandats d'arrêt » lancés contre lui, il continue à échapper aux recherches, par un hasard qui tient du prodige, dans la ville sillonnée en tous sens par les redoutables indicateurs des comités révolutionnaires. Voilà bientôt un an que sa femme et lui mènent cette lamentable existence de proscrits; leurs ressources, de tout temps précaires, sont réduites à rien; leur vie est devenue le plus difficile des problèmes.

On est au mois de juin 1794; rien ne fait encore prévoir la chute de Robespierre; le tyran est, au contraire, plus puissant qu'il ne l'a jamais été. Marcandier se souvient alors de Legendre, l'ancien boucher devenu membre de la Convention, et à qui il a rendu jadis un service que, sans doute, Legendre n'a point oublié; il ne refusera pas de lui venir en aide. Justement, Marcandier a appris indirectement certains projets attribués à Robespierre et dirigés contre un groupe de conventionnels, parmi lesquels figure Legendre; le prétexte est excellent pour faire appel à la protection de son ancien obligé. N'osant l'aller voir, il prend le parti de lui écrire, et c'est à sa femme qu'il confie le soin de porter la lettre.

Toujours aveuglément docile aux volontés de

son mari, Marie-Anne se met en route. Legendre, qui affecte de se parer du titre d'ancien boucher, a tenu à se loger dans la rue des Boucheries-Saint-Germain (1). C'est là que se présente timidement la pauvre femme; mais l'ancien boucher n'est pas de ces parvenus qui font faire antichambre aux visiteurs. Elle est immédiatement introduite auprès de lui; il la reçoit avec de grandes apparences de bonté.

Enhardie par cet accueil, Marie-Anne tend la lettre à Legendre, qui en prend aussitôt connaissance :

« Citoyen, dans la situation déplorable où je suis tombé par la force des circonstances, j'ai le malheur d'être réduit à vivre éloigné depuis un an de la société entière. Je suis sans appui, sans consolateur, pour ainsi dire délaissé de tout ce qui respire dans la nature....

« Citoyen Legendre, j'ai à vous communiquer les choses les plus importantes; elles vous intéressent personnellement ainsi que plusieurs de vos collègues; venez sans nul délai, si vous voulez les entendre. Ma femme vous donnera elle-même mon adresse; je ne la joins pas à ma lettre parce que si elle venait à s'égarer, je serais compromis.

« Salut et fraternité. »

(1) Cette rue, aujourd'hui disparue, se trouvait sur l'emplacement du boulevard Saint-Germain, à la hauteur de la rue de Seine.

Sa lecture terminée, Legendre adresse quelques bonnes paroles à la visiteuse, et s'informe, en manifestant un vif intérêt pour Marcandier, de l'endroit où présentement il se cache. Sans défiance, Marie-Anne donne le renseignement demandé... Aussitôt changement complet : Legendre appelle quelques voisins, fait arrêter la malheureuse femme, puis, tandis qu'on la conduit en prison, il descend en hâte, court au Comité de Sûreté générale, qui siège en permanence place du Carrousel, et lui révèle la retraite de Marcandier. Quelques heures après, Marcandier est arrêté et incarcéré.

*
* *

Le couple, livré ainsi par la trahison d'un faux ami, est sous les verrous; son affaire ne traînera pas; il y a assez longtemps qu'il échappe au châtiment. Le Comité de Sûreté générale s'empresse de désigner un de ses membres les plus impitoyables, Voulland, pour procéder au double interrogatoire, lequel a lieu le 30 prairial (18 juin).

Marcandier est interrogé le premier. Questionné sur l'envoi de sa lettre à Legendre, il explique qu'il désirait prévenir ce représentant du peuple « qu'on voulait l'arrêter ainsi que plusieurs de ses collègues, renseignement qu'il tenait de son frère, lequel le tenait du citoyen Crosnier, ingénieur

employé dans les armées de la République ».

Le terrain est dangereux; Voulland n'insiste pas, et passe aux manuscrits saisis. Marcandier répond qu'il ne faut y voir que de simples brouillons, dans lesquels « il se rendait compte de ses opinions, mais non dans l'intention de les faire imprimer ». Comment l'eût-il fait, d'ailleurs, dans le dénuement où il se trouvait?

Sur ses relations avec Camille Desmoulins, il se borne à dire : « Je fus d'abord chargé de copier son journal, puis il me confia la direction du bureau d'abonnements que je conservai jusqu'au dernier numéro. »

Voulland lui demande alors s'il n'a pas été secrétaire de Kersaint (député guillotiné le 4 décembre 1793), et s'il n'a pas « concouru à la rédaction d'un journal intitulé *le Sabbat jacobite* »? A la première question, Marcandier répond oui, et non à la seconde.

C'est tout. L'interrogatoire de la femme est encore plus bref. Après avoir constaté son identité, Voulland lui pose cette question : « Quelles étaient les relations habituelles de votre mari? » A quoi la malheureuse fait cette réponse navrante : « Avant le 10 août, mon mari voyait les patriotes les plus prononcés du quartier; depuis cette époque, la misère où nous sommes tombés a éloigné de nous toutes nos connaissances. »

Le sort des deux prisonniers semble fixé d'avance;

cependant Marcandier seul est amené au tribunal révolutionnaire, le 24 messidor (12 juillet 1794). Compris dans une fournée de vingt-huit individus, il est englobé avec eux sous la même accusation « d'avoir conspiré contre l'unité et l'indivisibilité de la République française ».

La femme Marcandier est citée comme témoin. Sans doute l'on a eu pitié d'elle et l'on ne songe point à lui faire partager la terrible responsabilité qui pèse sur son mari... Mais à peine a-t-elle paru à la barre, que Claude Royer, l'accusateur public, se souvient d'une petite note, rédigée sur un chiffon de papier et jointe au dossier. Destinée à lui rappeler son devoir, cette note est ainsi conçue : « Exposer que la femme Marcandier est nécessairement complice de son mari, en ce que : 1° elle colportait avec profusion tous les ouvrages contre-révolutionnaires; 2° qu'elle a présenté à l'impression l'Adresse aux quarante-huit sections de Paris dont son mari était l'auteur, notamment à Normand, imprimeur, qui a refusé d'imprimer cet ouvrage contre-révolutionnaire; 3° et enfin en ce que, suivant deux lettres écrites au café Renault, situé à la Maison de l'Egalité, à cette même adresse étaient demandés d'autres ouvrages et qu'elle est convenue dans son interrogatoire qu'elle avait porté des ouvrages à ce café. »

Cette dernière affirmation ne paraît point conforme à la vérité; le dossier contient bien les deux

lettres auxquelles il est fait allusion, mais il n'y a pas trace dans l'interrogatoire de l'aveu que mentionne la note. L'accusateur public n'en porte pas moins accusation verbale contre la femme Marcandier, et « le tribunal, faisant droit, ordonne que ladite femme Marcandier soit à l'instant rangée au nombre des accusés et jugée avec eux à l'audience ».

Tandis qu'elle va prendre place sur les gradins aux côtés de son mari, Coffinhal, le président, soucieux des formes, inscrit de sa main sur la feuille d'audience les nom et prénoms de l'accusée; ils sont d'ailleurs à peu près illisibles.

Les débats sont rapidement menés, comme d'usage. Marcandier et sa femme, déclarés coupables par le jury, sont condamnés à mort par le tribunal.

Ils furent guillotinés le soir même, — quinze jours avant le 9 Thermidor, qui les eût sauvés.

FIN

PAUL GAULOT

LES PETITES VICTIMES

DE

LA TERREUR

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1912
Tous droits réservés